



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER

FACULTÉ SCIENCES
ET INGÉNIERIE

Département de mécanique

Génie de l'habitat

TAXE

D'APPRENTISSAGE

2024

Devenez partenaires et participez dès aujourd'hui à la
formation de vos collaborateurs de demain

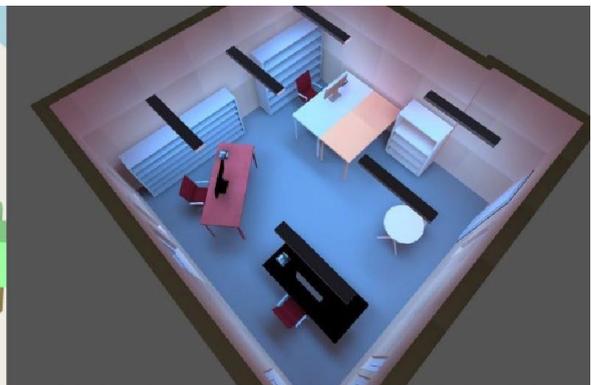
POURQUOI NOUS VERSER LA

TAXE D'APPRENTISSAGE ?

- Pour favoriser la professionnalisation de nos étudiants ;
- Accompagner l'innovation pédagogique ;
- Faciliter l'adaptation de nos formations à vos besoins opérationnels ;
- Acquérir des logiciels et/ou du matériel à la pointe des évolutions technologiques pour les salles de TP de vos futurs collaborateurs.

Grâce à la taxe d'apprentissage, nos étudiants vont pouvoir être formés pour de nouvelles compétences sur des appareils tels que :

- Des sondes de température communicantes ATIM / SIGFOX,
- une Pompe à chaleur de démonstration,
- le renouvellement des sondes pour enregistrer dans le temps, température et humidité,
- des énergimètres pour suivre les consommations électriques,
- la mise à jour des logiciels professionnels (Pléiades, Acoubat, Acouspropa, ...).



COMMENT NOUS VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?



Solde de la taxe d'apprentissage



2024 : les 3 étapes à connaître



CALCULER
le montant dû
au titre de la masse
salariale 2024.

**DÉCLARER et
PAYER**
ce montant à
l'Urssaf ou à la **MSA**
sur la **DSN d'avril
2024 (exigible le 06
ou le 15 mai 2024).**

RÉPARTIR
Vers le ou les établissements
d'enseignement, les organismes
d'insertion ou d'insertion
professionnelle de votre choix **via
la plateforme SOLTéA à compter
de fin mai 2024.**



1 Versez le solde de votre taxe d'apprentissage (13%) sur la DSN d'avril 2024 (exigible le 6 ou le 15 mai 2024).

2 Sur SOLTéA, déterminez l'affectation de votre solde de la TA en recherchant : Université Toulouse 3 et/ou composante Faculté Sciences et Ingénierie (FSI) et /ou intitulé de la formation que vous avez choisi de soutenir (de fin mai /début juin jusqu'à la mi-septembre).

<https://www.soltea.gouv.fr/espace-public/>

**ATTENTION : Fléchage de nos formations sur SOLTéA
du 27 mai au 4 octobre 2024**



Notre Université disposera aussi d'un accès sécurisé afin de prendre connaissance du détail des virements effectués à son bénéfice et de la liste des contributeurs.

Bon à savoir : Vous ne devez plus envoyer de chèque ou émettre de virement. Tout se fait via la DSN et sur SOLTéA

RÉFÉRENCIEMENT DE L'ORGANISME DE FORMATION

Données administratives de l'établissement bénéficiaire :

- ✓ **Etablissement** : Université Toulouse III - Paul Sabatier - **UAI : 0311384L**
- ✓ **Composante** : Faculté Sciences et Ingénierie (FSI) - **UAI : 0312837R**
- ✓ **Adresse** : 118 Route de Narbonne, Bât. 3R1 31062 TOULOUSE CEDEX 9
SIRET : 193 113 842 000 10

CODE RNCP	DIPLÔME	INTITULÉS FORMATIONS	NIV.
24536	LICENCE	GÉNIE CIVIL - Parcours Génie de l'Habitat	6
34114	MASTER	GÉNIE CIVIL - Parcours Génie de l'Habitat	7

CONTACT

Formations

Catherine BOUTEILLIER

118 Route de Narbonne - Bât 3R1

31062 Toulouse Cedex 9

Tél : 05 .61. 55. 69. 92

Mail : catherine.bouteillier@univ-tlse3.fr

Finances

Marina TAIBI

118 Route de Narbonne - Bât 3R1

31062 Toulouse Cedex 9

Tél : 05 82 52 57 07

marina.taibi@univ-tlse3.fr

